

**COVID-19 : importation du médicament ATRACURIUM  
MEDIS® 25, solution injectable, flacon de 2,5 mL  
Attention aux erreurs médicamenteuses**

*A l'attention des pharmaciens hospitaliers*

Madame, Monsieur,

En accord avec l'ANSM, dans le cadre de la pandémie de COVID-19, Santé Publique France met à disposition à titre exceptionnel et transitoire, la spécialité **Atracurium Médis® 25 solution injectable** en provenance de Tunisie

Pour prévenir un risque d'erreurs médicamenteuses, vous trouverez ci-dessous des informations sur cette spécialité

**Nous vous demandons de les mettre à disposition IMPÉRATIVEMENT des professionnels de santé qui vont administrer le médicament aux patients**

Photo du médicament importé (conditionnement secondaire)	Conditionnement primaire
	

La spécialité importée **est similaire** à la spécialité française Atracurium Hospira 10 mg/ml flacon de 2,5 ml en termes de composition, voie et mode d'administration. **Elle comporte 50 flacons par boîte.**

	Médicament français	Médicament importé de Tunisie
Dénomination commerciale	Atracurium Hospira	Atracurium Médis® 25
DCI	Bésilate d'atracurium	Bésylate d'Atracurium
Concentration	10 mg/ml	10 mg/ml
Volume du flacon	<b>2,5 ml</b>	<b>2,5 ml</b>
Quantité totale de principe actif par flacon	<b>25 mg</b>	<b>25 mg</b>

Nous vous informons que Santé Publique France assure la responsabilité des lots importés de ce médicament, notamment en ce qui concerne les défauts qualité ou réclamations éventuelles.

**Contact avec le laboratoire:** [qualite\\_covid19@santepubliquefrance.fr](mailto:qualite_covid19@santepubliquefrance.fr)

*Les effets indésirables et les risques d'erreurs médicamenteuses détectés sont à déclarer auprès du Centre Régional de pharmacovigilance (CRPV) de la région concernée ou via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du Ministère de la Santé.*